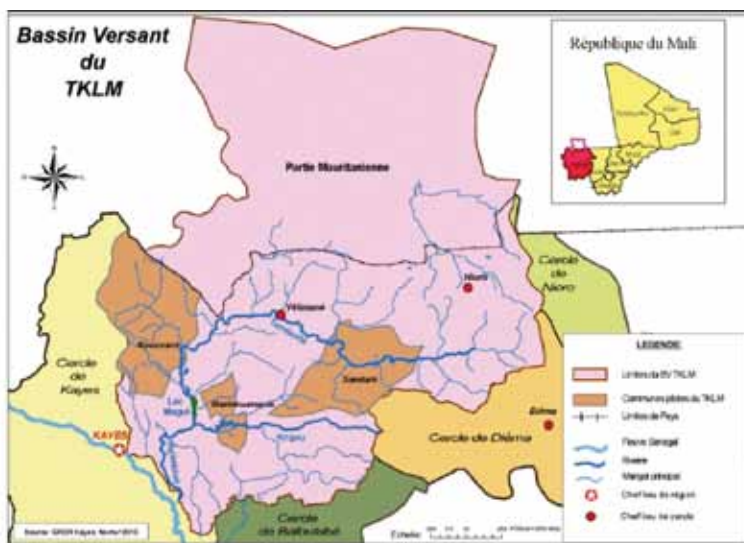




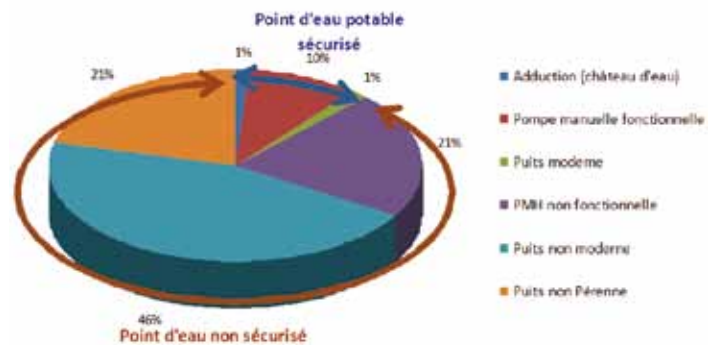
Programme Gouvernance locale de l'eau
et de la sécurité alimentaire

Contexte du projet

Des diagnostics effectués dans le cadre du programme TKLM ont permis de mettre en évidence une carence très nette dans la gestion et l'entretien des infrastructures hydrauliques situées dans le bassin versant du Térékolé-Kolimbiné-Lac Magui (TKLM) en région de Kayes au Mali aboutissant le plus souvent à la dégradation très rapide des équipements.



Typologie des points d'eau pour la consommation humaine au démarrage du projet



69% des 401 points d'eau répartis sur les trois communes du projet ne fonctionnent pas ou ne sont pas pérennes. Principalement assurée par les autorités villageoises, la gestion de points d'eau est confiée à des comités de gestion dans seulement 9% des cas. En venant en appui aux collectivités, le projet gouvernance de l'eau permet de trouver des mécanismes de gestion et d'utilisation qui favorisent un accès durable et équitable à la ressource en eau pour l'ensemble des usagers (domestiques, agricoles et pêche) des 3 communes pilotes du bassin versant du TKLM (Marintoumania et Koussané dans le cercle de Kayes et Sandaré dans le cercle de Niono).

Le projet en action

■ Un dispositif de gestion et d'utilisation de la ressource

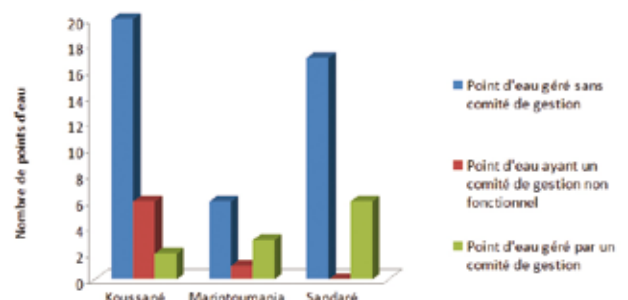
A la suite de 3 diagnostics du fonctionnement et de la gestion des points d'eau, une entente villageoise définissant les modalités d'utilisation, d'accès et de gestion des ressources a été élaborée et signée par les autorités villageoises et le conseil communal.

■ Des comités de gestion des points d'eau et sensibilisation des usagers

Un comité de gestion des infrastructures hydrauliques est mis en place ou renforcé au sein de chaque localité disposant d'un point d'eau. Composé de 5 membres de la société civile, il a vocation à sécuriser et pérenniser les ouvrages par l'application des règles de gestion définies dans l'entente. Pour ce faire, des formations sur les outils de gestion des points d'eau (tenue de procès verbal de réunion, de rapport d'activités, gestion financière et technique d'entretien de point d'eau etc.) sont dispensées aux membres de ces

comités. Les élus et membres des commissions communales « Gestion des Ressources Naturelles et Eau » sont également sensibilisés sur les textes réglementaires de gestion du service public de l'eau au Mali et les techniques d'animation pour l'élaboration d'ententes villageoises. L'objectif étant que tous les acteurs locaux comprennent les enjeux d'une gestion concertée pour satisfaire tous les usagers de la ressource.

Modes de gestion des points d'eau



■ Sensibilisation des usagers

Il s'agit d'informer et de sensibiliser les populations sur l'importance de l'eau potable en matière de santé (liens entre



l'eau insalubre et les différentes maladies hydriques), sur l'intérêt des mobilisations financières pour l'entretien des pompes et sur le bon usage des équipements.

En parallèle, des animations en milieu scolaire permettent de sensibiliser les élèves sur le cycle de l'eau, la gestion

des points d'eau potables et sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'objectif étant que les enfants induisent aussi un changement de comportement positif au sein des familles dans le domaine de l'eau et l'assainissement, au Nord comme au Sud.

■ Le service public de l'eau géré par les communes

Un atelier sous régional sur la gestion du service public de l'eau potable par les communes (reunissant tous les acteurs dans le domaine de l'eau potable de la région



de Kayes et de la commune de Bouilly en Mauritanie) a permis d'aborder les problématiques de la gestion des points d'eau et de partager les différents textes réglementaires maliens.

■ Appui technique aux populations dans la gestion et la valorisation des points d'eau

Valorisation agropastorale des ouvrages à travers:

- Un accompagnement dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (Maraîchage, essais variétaux de semences améliorées de riz, appui en kits maraîchage) et la formation des organisations paysannes sur le compostage et les techniques de conservation des stocks ;
- Le renforcement des compétences des artisans réparateurs des comités de gestion et un accompagnement dans la création d'un magasin de stock de pièces de rechange ;
- La formalisation des comités de gestion en associations ou organisations de producteurs ;
- Le renforcement des compétences des bénéficiaires sur la vie associative, la gestion administrative et financière, la gestion de stock, etc.



Les résultats de l'action

Au cours de la campagne 2011, les superficies des parcelles emblavées ont de 33 à 67% selon les communes en comparaison à la campagne 2010.

Sur les trois communes, la production totale d'oignons des groupements de femmes s'élevait à 5,6 tonnes pour 2,3 ha contre 3,8 tonnes pour 3,5 ha en 2010. Le rendement moyen était donc de 2,4 t/ha.

■ **Organisation des acteurs et gestion efficiente des infrastructures** aux niveaux village et commune avec un début de prise en main des questions de l'eau potable (couverture des puits, élaboration des règles et principes de gestion pour pérenniser les ouvrages, création de dépôt de pièces de rechange, définition de politique communale de gestion du service de l'eau, ouverture de comptes bancaires dédiés à l'eau etc.).

■ **Meilleure connaissance des rôles et responsabilités dans la gestion du service public de l'eau par les élus**

et acteurs locaux (Commission Communale de l'eau, comités de points d'eau etc.)

■ **Amélioration de la filière entretien – maintenance des points d'eau** (identification et formation des artisans réparateurs, signature de contrats tripartites de délégation d'entretien du parc hydraulique entre la commune, les artisans et la commission communale de l'eau)

■ **Implication des élus dans la gestion et l'organisation de l'eau potable** communale (suivi et contrôle des ententes villageoises).

Les bénéficiaires

- 55 580 habitants des communes de Koussané, Marintoumania et Sandaré. Des communes qui dépendent essentiellement des activités agropastorales (agriculture, élevage).
- 45 élus locaux, 64 autorités villageoises et 59 membres des commissions communales eau et GRN
- 69 comités villageois mis en place et formés
- 8 groupements d'association de femmes de production maraîchère et céréalière dont 6 sont focalisés avec récépissé
- 213 élèves et 6 enseignants



Témoignage d'un bénéficiaire



« Avant le projet gouvernance locale de l'eau, nous avions des problèmes de gestion de nos points d'eau dus à l'absence de comités de gestion. Le projet gouvernance locale est une chance pour nous. Il nous a permis d'identifier et de répondre à nos difficultés à travers la connaissance du nombre et typologie des points d'eau grâce à un diagnostic dans tous les villages, par la mise en place de comités villageois de gestion des points d'eau, par la définition consensuelle de stratégie de pérennité des ouvrages d'eau potable (mobilisation de fonds, mode d'accès, de gestion et la formation des membres des comités de gestion sur leur rôle et responsabilité ». **Maire de Koussané lors de l'atelier sous régional sur la gestion de l'eau potable en région de Kayes, 15 décembre 2011.**

Les partenaires techniques et financiers

- L'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)
- La Fondation FARM
- La Fondation France Libertés Danielle Mitterrand
- La Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes
- Le bureau d'études 2 AEP, chargé du système technique et financier des adductions d'eau potable en région de Kayes
- L'association Autre Monde, chargé de l'animation scolaire sur la gestion de l'eau potable dans 3 écoles du BV -TKLM
- Les collectivités locales.

Le projet en chiffres

- 185 070 euros : coût du projet
- 2 ans (2011-2012) : durée du projet
- Plus de 55 000 bénéficiaires



Livret de sensibilisation réalisé en partenariat avec l'association Autremonde.